

cette manière surgirait bientôt une grande industrie sur les lacs et les rivières de la côte de l'Atlantique, à la tête du lac Supérieur, et, dans cinquante ans, les bâtiments canadiens seraient nôtres, et notre marine marchande ne serait inférieure à aucune marine du monde. Quelqu'un peut faire remarquer que nos chemins de fer transcontinentaux étendent rapidement leurs réseaux à travers le continent et il peut demander de quels nouveaux moyens de transport nous avons besoin? Ces lignes sont très utiles pour l'Ouest, et presque toutes méritent toute l'aide et tout l'encouragement que leur donne le gouvernement; mais des hommes bien pensants, qui songent à notre avenir, comprennent qu'à moins que nos voies nautiques livrent passage à des bateaux de première classe, le pays ne sera pas dans une meilleure position que le géant dont un organe vital est paralysé. Les frais de transport sur les lacs n'égalent qu'une faible partie des frais de transport par chemins de fer et, ne sont environ que d'un huitième de ceux-ci, et, comme la nature nous a dotés abondamment de voies nautiques aussi magnifiques que celles que nous possédons, il est scandaleux, au point de vue national, de ne pas y avoir établi une flotte de bâtiments capables de transporter rapidement et économiquement tous les produits qui doivent être transportés, et cette flotte devrait être canadienne, devrait être construite au Canada et possédée par des Canadiens. En accordant une protection et une aide suffisantes à l'industrie de la construction des bâtiments, on pourrait facilement arriver à ce résultat. Le gouvernement emploie des hommes et de l'argent pour engager les étrangers à immigrer dans notre pays. Est-ce qu'une pareille industrie n'aurait pas pour effet d'attirer sur nos rivages la meilleure classe d'immigrants? Ce qui plaçait à l'encre ne plaie pas l'homme mur. Le Canada est sorti de ses langes et réclame maintenant la position et les privilèges dont jouit une nation. Qu'il envisage donc la question comme une nation, et qu'il ne permette pas que ses intérêts souffrent plus longtemps, mais que ses hommes trouvent chez eux du travail, que ses capitaux soient engagés dans des placements de premier ordre et que son génie industriel puisse s'exercer avec des chances de succès sur son territoire. Que le pays déclare que l'homme qui va à l'étranger chercher ce dont il a besoin et, pour économiser une bagatelle ne trouvera pas dans la marine du Canada une place pour les bâtiments désemparés et dangereux qui sont considérés comme impropres au commerce d'une autre nation.

Je crois que cela règle toute la question. J'espère que mon honorable ami le ministre du Commerce et de l'Industrie considérera favorablement la question. Je crois qu'il est maintenant persuadé que la question mérite d'être considérée. Les gens des provinces maritimes aimeront à savoir que j'ai attiré l'attention du gouvernement sur cette question, et j'espère que le gouvernement comprendra que je ne l'ai pas fait d'une manière hostile. Je lui ai demandé

Hon. M. DOMVILLE.

simplement de considérer ce qu'il peut faire en la matière.

L'honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Avec toute la Chambre, j'ai écouté, avec un grand intérêt, mon honorable ami. Lorsque je l'ai connu pour la première fois, il était un commandant distingué dans la cavalerie plutôt qu'un hardi pirate; mais je crois que son génie varié lui permet d'être aussi fort dans une sphère que dans une autre. La question qu'il a soulevée est sans doute une question qui mérite et recevra la considération du gouvernement. Par contre, je lui ferai remarquer que la réalisation du projet ne peut être entreprise à la hâte. Il faudrait d'abord être bien convaincus que sa réalisation favoriserait les intéressés dont il a parlé, et que tout porte à faire croire qu'il y a des chances de succès pour la création d'une pareille industrie au Canada. Une des excellentes raisons qu'il a données pour attirer l'attention du gouvernement, c'est que les constructeurs de navires sont ici considérablement paralysés par les droits douaniers élevés imposés sur une grande partie des matériaux employés dans la construction des bâtiments. Sans vouloir engager la responsabilité du ministre des Finances sur ce point, je dirai que, à mon sens, cette question mérite d'être considérée et que tous les avantages doivent être donnés pour permettre l'entrée en franchise de la matière première destinée à la construction des vaisseaux. Quant à ce qu'il a dit relativement à l'aide qui doit être donnée aux provinces maritimes, il peut y avoir deux opinions à ce sujet. Je ne crois pas qu'elles soient oubliées dans la distribution des faveurs pour le moment.

L'honorable M. DOMVILLE: Le très honorable sénateur pense à la Nouvelle-Ecosse.

L'honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Mon honorable ami fait remarquer que je pense surtout à la Nouvelle-Ecosse. Je parle d'une manière générale. En tout cas, si nous regardions au compte du passif et au compte de l'actif, nous verrions que le gouvernement actuel n'a pas oublié les justes réclamations des provinces maritimes. Quoi qu'il en soit, cela